

Division sexuelle du travail et intervention de l'État. À propos des politiques familiales en Pologne

Jacqueline Heinen

Volume 3, numéro 1, 1990

L'amère patrie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057584ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057584ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Heinen, J. (1990). Division sexuelle du travail et intervention de l'État. À propos des politiques familiales en Pologne. *Recherches féministes*, 3(1), 37–64.
<https://doi.org/10.7202/057584ar>

Résumé de l'article

Pour l'État aux prises avec un déficit croissant depuis une quinzaine d'années, tous les moyens sont bons pour tenter de le réduire. La solution proposée par les néo-libéraux réside en un désengagement étatique à la faveur de l'initiative privée, pour l'économique, mais aussi pour le social. Ce transfert de responsabilités dans le domaine social camoufle cependant trop souvent des inégalités sociales et économiques accrues pour les femmes. Le présent article cherche à démontrer, par le biais d'une étude de cas portant sur les allocations familiales fédérales, le caractère inadéquat de cette solution néo-libérale pour les femmes.

Division sexuelle du travail et intervention de l'État À propos des politiques familiales en Pologne

Jacqueline Heinen*

Je suis (avec des guillemets pour chacun des termes employés ici) médecin, infirmière, institutrice, cuisinière, gouvernante, femme de ménage, menuisier, électricien, peintre (à l'eau et à l'huile), couturière, coiffeuse, cosméticienne, diététicienne, laveuse/blanchisseuse, responsable de la culture, de la presse et de l'éducation, secrétaire personnelle de mon mari et encyclopédie générale de poche pour tous les habitants de la maison, ainsi que mécanicienne, traductrice, etc., etc.'

Diverses études récentes portant sur la question des femmes et de l'État soulignent en quoi celui-ci — le « Welfare State » en particulier — participe activement par son intervention à la construction des inégalités sociales et de sexe (Apré 1988; Ursel 1986; Dale et Foster 1986; Del Ré 1989). Tout indique que ce qui est vrai dans les sociétés capitalistes industrialisées vaut également pour les sociétés en voie de développement ou pour les sociétés de type soviétique. Et ce, même si les formes d'intervention varient et en dépit de profondes différences socio-économiques et politiques.

Parmi les nombreuses mesures mettant en évidence la nature sexuée des rapports femmes-État dans les pays de l'Est, je me référerai à l'exemple du congé parental payé de trois ans introduit en Pologne en 1981 — à propos duquel j'ai mené une recherche s'appuyant sur une enquête de terrain (Heinen 1989a). Il s'agit d'une mesure se trouvant à l'intersection du travail salarié et du travail domestique, du productif et du reproductif et qui renvoie aux politiques de l'État dans le domaine démographique, familial, de gestion de la main-d'œuvre, en même temps qu'elle touche directement aux stratégies des femmes elles-mêmes et aux représentations collectives quant à la place des femmes dans la production et dans la reproduction. Elle ne fait d'ailleurs que reprendre en l'adaptant des décisions analogues prises depuis de nombreuses années dans d'autres pays de l'Est européen — Hongrie, Tchécoslovaquie, R.D.A. et plus récemment, URSS.

Étant entendu que ce type de législation s'adresse prioritairement aux femmes (toute la presse l'atteste, les textes officiels parlant le plus souvent de

congé *maternel* quand bien même le congé en question est accessible aux hommes à certaines conditions), le présent article² entend mettre à jour :

- la genèse d'une telle mesure dans une société proclamant dès le départ l'égalité de l'homme et de la femme en toutes choses et qui réaffirmera régulièrement (mais de manière de plus en plus incantatoire) la nécessité de construire des équipements collectifs pour décharger les femmes d'une partie de « leurs » tâches domestiques;
- en quoi elle permet de mieux comprendre les contradictions dans les sociétés de type soviétique entre le modèle de référence (le socialisme) et la pratique, entre la propagande et les décisions quotidiennes, présentant sous un nouvel éclairage *l'analyse plus générale des stratifications sociales dans les pays de l'Est*;
- pourquoi, comparativement à d'autres pays (notamment la France où les travailleuses ne montrent qu'un enthousiasme très modéré face à une mesure analogue adoptée en 1984), les Polonaises revendiquent avec force et utilisent massivement le congé prolongé de garde pour les enfants de moins de 3 ans, l'opposant explicitement à des solutions de prise en charge plus collectives.

Autant de questions qui m'amèneront en conclusion à aborder le problème de l'opposition « État-Parti »/« société civile », qui joua un rôle crucial dans la révolution polonaise de 1980-81 et dans ses développements. Aujourd'hui, cette polarisation se trouve au centre du malstrom politique qui secoue les autres sociétés de l'Est, remettant en cause les fondements mêmes de ce qui constituait le « camp socialiste ». Or elle a une incidence évidente sur l'attitude des femmes, tant il est vrai que la famille constitue l'un des lieux essentiels où se construit la résistance — passive ou active — vis-à-vis de l'État.

À propos des rapports entre État et Parti

Traiter de l'intervention de l'État dans la construction des rapports sociaux de sexe à propos des pays de l'Est impose de commencer par préciser autant que faire se peut la nature de cet État (par comparaison avec l'État capitaliste, dont celui du « Welfare »).

Le rôle central que le Parti a joué jusqu'à il y a peu dans tous les domaines de la vie, non seulement politique, mais économique et sociale, des sociétés de type soviétique est trop connu pour qu'on s'y étende longuement. Il s'agissait là d'une question de vie ou de mort pour les régimes en place, comme en témoigne l'histoire des divers soulèvements ouvriers dans les pays de l'Est — R.D.A. (1953), Hongrie (1956), Tchécoslovaquie (1968-69), Pologne (1956, 1970-71, 1976 et 1980-81) — et plus encore les bouleversements politiques récents. S'il y a un élément sur lequel le pouvoir communiste refusait de céder au risque de voir s'effondrer le système sur lequel il reposait, c'est bien la question du monopole du Parti. D'où l'utilisation fréquente du terme d'État-Parti (Lewis 1985) pour désigner les régimes de l'Est de l'ère post-stalinienne, ou encore celle d'État-patron qui renvoie (bien plus que dans le « Welfare State ») à une caractéristique majeure de leur fonctionnement, le secteur privé n'y représentant qu'une partie infime de l'économie et la totalité du secteur socialisé étant soumis à un employeur unique. Quels que soient les dysfonctionnements économiques propres aux sociétés dites « socialistes », la gestion de la main-d'œuvre, la

politique salariale, les décisions concernant les conditions de travail dans les entreprises dépendaient en effet directement des décisions de la bureaucratie se trouvant à la tête du Parti — et de l'État. On avait donc, et on a encore affaire à une centralisation des pouvoirs sans commune mesure avec ce qui se passe dans les pays capitalistes où l'application des actes législatifs touchant à la politique de l'emploi relève, dans le secteur privé du moins, du pouvoir et du vouloir de chaque patron.

Pour autant, et même si l'État constituait un instrument immédiat de l'intervention de la direction du Parti, il ne paraît pas justifié de conclure qu'il n'existe pas d'État à proprement parler dans les sociétés de type soviétique (Lowit, 1979 a et b). Je suis d'accord en cela avec Strmiska lorsqu'il affirme :

Dans les débats sur les relations entre le Parti et l'État, nous ne considérons pas comme exactes les tendances qui tendent à réduire un des pôles de cette relation à l'autre, qu'il s'agisse de la réduction de l'État au Parti ou inversement. En réalité, il semble que le Parti s'étatise dans un certain sens, devient une institution d'État et se pose en même temps au-dessus de l'État et que, inversement, l'État se transforme en une sorte de Parti, en une institution partisane qui n'est plus à même de remplir des rôles de synthèse sociale que d'autres États sont encore capables de remplir, malgré leur caractère de classe.

Strmiska 1984 : 381-382

L'idée selon laquelle le Parti tout-puissant résumerait à lui seul la centralité du pouvoir et se substituerait à l'ensemble des appareils qui structurent l'organisation politique et sociale dans le système capitaliste me paraît exagérée. Elle revient à conférer au Parti un caractère monolithique, qu'il avait sans doute sous le stalinisme, encore que des études récentes montrent que même Staline ne parvint pas à imposer son contrôle aux forces centrifuges de la bureaucratie (Rittersporn 1979). Mais les dernières décennies ont abondamment montré combien l'autorité centrale était mise à mal par les luttes intestines de la bureaucratie. L'inféodation des diverses organisations sociales (syndicats, organisations de femmes, de jeunes, etc.) au Parti; la persistance du système de *nomenklatura* selon lequel toute nomination à un poste d'importance dans l'appareil politique, économique ou culturel dépend de la décision des instances du Parti; la présence à tous les niveaux de l'organisation sociale (et notamment dans l'administration étatique) de cellules du Parti chargées de contrôler l'application des directives prises par l'appareil politique central : tous ces phénomènes ne disent encore rien sur les clivages et les batailles au sein du pouvoir, sur l'acuité des contradictions traversant l'appareil du Parti et les appareils d'État, et donc sur le degré de contrôle que la bureaucratie était à même d'exercer.

Le régime Gierek mis en place à la suite des pressions ouvrières de 1970-71 en donna une illustration éclatante : en même temps qu'il imposait la mainmise de l'une des fractions dominantes quant aux choix stratégiques dans le domaine économique (en l'occurrence l'ouverture vers l'Ouest, impliquant rapidement une très grande dépendance à l'égard des pays capitalistes tant sur le plan financier que technologique), il suscita un déchaînement sans précédent de la concurrence interbureaucratique. Par là-même, il créa des brèches dans le jeu des pressions des diverses fractions — en particulier dans les appareils d'État — ce qui eut en retour pour effet d'aggraver les gaspillages et d'entraîner une pénurie croissante des biens de consommation courants, elle-même due à une paralysie

partielle de la production. Ce processus devait aboutir à l'explosion que l'on sait de juillet-août 1980.

Par ailleurs, la non-distinction entre Parti et État ne me semble pas pertinente dans la mesure où les appareils d'État, tant législatif qu'administratif, militaire ou policier disposaient d'une certaine autonomie. La preuve en est qu'au moment de l'effondrement de pans entiers du POUP en 1981 — et alors que le sommet du Parti était secoué par une crise jamais vue — c'est l'armée qui intervint pour préserver le système, non en tant que fraction du Parti, mais en tant qu'appareil d'État qui était jusque-là resté relativement en marge du conflit social. Ce qui prouve certes la coïncidence entre les objectifs du Parti et ceux des appareils sur lesquels il s'appuyait (phénomène d'ailleurs valable dans les régimes politiques d'une tout autre nature), mais aussi l'indépendance relative de ces derniers.

Cette précision concernant la nature de l'État et ses rapports au Parti me paraît importante lorsqu'on veut tenter de rendre compte des *contradictions* dont la politique tout entière de la bureaucratie est empreinte, spécialement en ce qui concerne les mesures relatives au statut des femmes dans la société.

Dynamique et limites des législations égalitaires

Les Polonaises sont parmi les premières femmes au monde à avoir obtenu le droit de vote. Après 120 ans où la Pologne avait disparu de la carte, ce fut en effet le tout premier décret adopté en 1918 par l'État reconstitué. L'influence du climat politique dans les pays voisins (révolutions russe et allemande) y fut sans doute pour quelque chose. Mais l'on ne saurait dire que cette mesure résultait de la pression d'un mouvement revendicatif. De nombreuses études polonaises l'interprètent plutôt comme un geste de reconnaissance face au rôle joué par les femmes contre l'occupant, pour maintenir les traditions nationales et culturelles (Janca 1985 : 183). Car c'est d'elles que dépendait dans une large mesure la transmission de la langue, enseignée aux enfants dans le cadre du foyer. En raison de l'absence fréquente du père (absorbé par la lutte clandestine, emprisonné, mort ou émigré), beaucoup d'entre elles se sont retrouvées chefs de famille et c'est un rôle qu'elles devaient jouer à nouveau sous l'occupation nazie. D'où l'image mythique de la *matka-Polska* (la mère polonaise) indépendante et forte, soi-disant déjà plus qu'à moitié libérée de l'oppression patriarcale. Cette image très présente dans la littérature et dans l'histoire polonaise mérite d'être relevée car elle sous-tend en partie les représentations actuelles concernant le statut de la femme et le rôle de la famille. Bien entendu, le mythe de la *matka-Polska* ne précise pas que la liberté de la femme — pour autant qu'elle existât — ne dépassait pas la sphère domestique (Jablonowska 1975 : 68). « Le matriarcat se limitait au foyer, coupé de contact avec le monde qui restait entièrement le domaine du mâle » (Sokolowska 1976 : 44).

Le pathos avec lequel ces femmes vaillantes sont dépeintes est habile, mais on ne saurait interpréter leur indépendance et leur pouvoir de décision sur le plan domestique et dans la maison comme des signes d'égalité dans le domaine extra-familial. Car il s'agissait d'une indépendance forcée, résultant des contraintes de la vie, et non d'un dialogue et d'une entente entre hommes et femmes.

Markowska 1986 : 190

Pour leur part, les décrets adoptés en 1945 au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale proclamaient, en accord avec le programme des partis

communistes, l'égalité entre hommes et femmes devant la loi, dans le travail comme dans l'éducation, dans la famille ainsi que dans tous les domaines de la vie culturelle et sociale. Une législation indéniablement progressiste au regard de celles de la plupart des pays occidentaux qui maintenaient l'infériorité des femmes dans de nombreux domaines (à commencer par celui du mariage où l'épouse restait soumise au mari, pour aller jusqu'à celui du suffrage « universel » — en Suisse, les femmes n'ont obtenu le droit de vote à l'échelle nationale qu'en 1970).

Il serait erroné de ne voir dans ces réformes que le simple décalque de la législation soviétique et de les interpréter comme autant de mesures purement formelles de la part du pouvoir mis en place par l'armée rouge et qui devait son existence au partage du monde effectué à Yalta entre les quatre « grands ». Car il faut tenir compte du contexte politique dont plusieurs études récentes soulignent qu'il était marqué par une évolution de la société vers la gauche (Kersten 1986 et 1987; Lepkowski 1987) — ce dont attestent les documents de la clandestinité. C'est tout particulièrement vrai en ce qui concerne les options économiques, à voir la force des tendances radicales poussant à l'autogestion ouvrière comparativement à la faiblesse du courant favorable à la restauration du capitalisme dans ce pays dont la structure économique avait déjà été fortement modifiée par l'importance des mesures d'étatisation prises durant l'entre-deux-guerres.

La transformation des structures politiques et économiques, selon les principes de la démocratie sociale, était une aspiration générale et exprimée par tous.

Robotnik 1984 : 4

En ce sens, nombre des objectifs sociaux des communistes (minoritaires en tant que parti) étaient appuyés par une bonne partie de la population. En dépit du refus d'une alliance politique avec l'URSS et à plus forte raison d'une inféodation à cette dernière, « l'opinion publique polonaise était convaincue que le maintien de liens amicaux avec les Soviétiques était inéluctable. L'attitude à l'égard de l'irruption de l'armée rouge sur le territoire polonais était ambiguë, mais celle-ci était plus perçue comme une armée de libération que comme un nouvel occupant » (Kersten 1987 : 20).

C'est donc à la lumière de ce contexte qu'il faut analyser les mesures égalitaires dirigées vers les femmes. Il est d'ailleurs significatif que sur certains plans notamment ceux du divorce et de la reconnaissance des enfants nés hors mariage, les décrets promulgués en Pologne dans l'attente d'un nouveau code de la famille se soient avérés plus ouverts que la législation soviétique d'alors, marquée par les retours en arrière de la période stalinienne et le culte de la mère de famille nombreuse (McAndrew et Peers 1981 : 11; Glass et Stolee 1987 : 893-901; Kloskowska 1964 : 522).

À l'évidence il faut voir, dans l'ensemble des décisions visant à permettre aux femmes de sortir de leur état de dépendance économique et juridique, le reflet des préoccupations d'un régime soucieux d'acquiescer une légitimité et de se distinguer des couches dominantes du passé en liquidant les anciens rapports sociaux. Pour ce faire, ce dernier cherchait à s'appuyer sur les couches aspirant à s'émanciper — au premier rang desquelles se trouvaient les femmes. L'adoption par les pays de l'Est de législations consacrant les femmes comme citoyennes, épouses et travailleuses à part entière s'accompagna de mesures qui

facilitaient l'acquisition d'une formation et d'une qualification pour celles s'engageant dans la production ainsi que de mesures sociales de protection de la maternité (en particulier à l'égard des mères célibataires, veuves ou divorcées) et de création d'équipements collectifs visant à leur permettre de s'intégrer dans le travail salarié. L'insistance des autorités, dans les campagnes propagandistes de l'époque, sur l'urgence d'alléger le poids des tâches domestiques obéissait bien sûr à des besoins économiques immédiats : la main-d'œuvre masculine avait été décimée par la guerre, des villes entières étaient dévastées et il s'agissait, dans certaines régions, de faire redémarrer la production tombée quasiment à zéro. La nécessité que les femmes participent activement à la reconstruction du pays ne faisait de doute pour personne. En outre, la pénurie de cadres était particulièrement criante, ce qui ouvrait des possibilités à toute une génération de femmes pour accéder à des responsabilités traditionnellement occupées par les hommes. Aussi le régime voyait-il ses efforts appuyés par beaucoup d'entre elles, certaines étant convaincues par ailleurs qu'« en raison du rôle central que les femmes occupaient traditionnellement dans la famille, elles seraient amenées automatiquement à jouer un rôle dirigeant dans les nouvelles structures socio-professionnelles et politiques » (Sokolowska 1976 : 44).

C'est un processus typique des périodes de bouleversements politiques et il est intéressant de constater qu'à la même époque, un gouvernement populiste bourgeois comme celui de Perón en Argentine — se situant aux antipodes des régimes communistes, mais ayant lui aussi besoin d'asseoir sa légitimité — n'hésita pas à promulguer une série de lois favorables aux femmes. Bien qu'en retrait par rapport à celles des pays de l'Est en ce qui concerne le Code civil et le statut de la femme dans le mariage, ces lois étaient néanmoins en avance, voire très en avance sur celles de nombreux autres pays capitalistes, notamment dans le domaine de la protection des travailleuses et des équipements collectifs. Et elles valurent à Perón le soutien massif des travailleuses argentines (Gil 1965; Fanjul 1982).

Au même titre, les réformes adoptées par le nouvel État polonais rentraient en résonance avec les aspirations d'une grande partie des femmes de ce pays — du moins dans l'immédiat après-guerre, alors que prévalait encore l'espoir d'un changement social qui permettrait de mettre fin aux inégalités traditionnelles. Les lois adoptées par les pays satellites de l'URSS à cette époque ont d'ailleurs eu des effets relativement rapides sur le plan du travail et de l'éducation. Bien plus tôt que dans les pays occidentaux, la proportion des femmes actives dans l'ensemble de la main-d'œuvre devait tendre à rejoindre celle des hommes — en Pologne, elle approchait 40 % à la fin des années 1960 et c'est l'une des plus élevées à l'échelle mondiale aujourd'hui (46 %). Quant au domaine de l'éducation, le niveau moyen de formation générale des femmes s'est élevé régulièrement au point de rejoindre, puis de dépasser celui des hommes (Gus 1985 : 9-20).

Pourtant, sans sous-estimer l'importance de cette évolution, les faits sont là pour prouver que l'égalité devant la loi n'implique aucunement un processus automatique permettant aux femmes de se libérer des multiples tâches auxquelles la tradition les astreint et de sortir du statut d'« éternelles secondes » où elles restent enfermées. Il n'est pas besoin d'une enquête approfondie pour constater que les inégalités de fait entre hommes et femmes dans la société polonaise d'aujourd'hui, qu'il s'agisse de la ségrégation horizontale et verticale

dans le travail, des écarts de salaires dépassant 30 % en moyenne, en l'absence de femmes dans les instances de décision tant économiques que politiques, du maintien de leur assignation aux tâches domestiques, etc. Selon moi, c'est dans la démarche économiste et instrumentaliste du pouvoir, dans le fait que toutes ces réformes furent prises par le haut, obéissant avant tout au besoin du régime d'asseoir son autorité qu'il faut chercher la source de la contradiction entre cet état de fait et le caractère en soi progressiste de la législation et des mesures sociales adoptées voici plus de 40 ans. Car si la politique de l'État s'attaquait à la dimension formelle des inégalités entre hommes et femmes inscrite dans la législation, elles ne reconnaissent pas pour autant aux femmes le droit de définir elles-mêmes ce qu'elles concevaient comme leurs intérêts immédiats et à plus long terme.

Politiques discriminatoires et stratifications sociales

Cela devait apparaître clairement dès les premiers signes de retournement de conjoncture, lorsqu'il s'avéra, au début des années 1950, que le processus d'industrialisation prévu se heurtait à des obstacles majeurs et que se posa le problème des révisions à la baisse à apporter au deuxième plan quinquennal (Kalinski 1987 ; 197-338). Les investissements alors décrétés obéirent au schéma stalinien traditionnel de la priorité au développement des moyens de production, aux dépens du secteur des biens de consommation — ce qui atteignit les femmes au premier chef, en tant que responsables de l'organisation de la vie quotidienne et familiale. Mais en outre, les choix effectués devaient se traduire par des contractions de l'emploi dont les femmes furent également les premières victimes. Les estimations parlent de 4 à 7 % de chômage pour l'ensemble de la population active, mais les études faites après coup montrent qu'en 1964, le nombre de chômeuses déclarées s'élevait à quelque 16 % de la main-d'œuvre féminine à l'échelle nationale.

Le chômage frappa particulièrement certaines catégories de main-d'œuvre : les femmes en premier lieu, surtout les mères d'enfants en bas âge, que les entreprises se mirent à licencier sous prétexte qu'elles prenaient trop souvent des congés pour soigner leurs enfants malades, qu'elles manquaient des qualifications professionnelles requises, etc. ; ensuite les vieux ouvriers et les jeunes sortant des écoles ; finalement la main-d'œuvre des petites villes de province et des districts arriérés où le commerce et l'artisanat avaient été dans une large mesure détruits sans que l'industrie moderne y fût implantée et d'où il était très difficile de déménager à cause de l'extrême pénurie de logements dans les centres industriels (il était en outre impossible d'y obtenir un permis de séjour).

Barton 1971 : 79-80

Les options économiques prises de manière autoritaire par la bureaucratie rencontrèrent de fortes résistances au sein de la classe ouvrière et le mécontentement suscité joua un rôle majeur dans le changement d'équipe et la venue de Gomulka au pouvoir en 1956. Mais le fait que les femmes aient été plus spécialement discriminées ne semble pas avoir provoqué de réactions particulières, comme le montrent diverses enquêtes effectuées auprès des travailleurs et des travailleuses dès la fin des années 1950 (Kloskowska 1962 et 1965 ; Waluk 1963).

Visiblement, le régime sut jouer de la situation de faiblesse d'une couche donnée de la classe ouvrière — en l'occurrence, les femmes affectées par une

plus faible mobilité et une moindre disponibilité vu le double rôle qu'elles assumaient — pour imposer des décisions qui, à terme, frappaient l'ensemble des salariés. Une telle politique de division est vieille comme le monde et elle se poursuit à l'heure qu'il est sous des formes diverses dans les sociétés de type soviétique comme ailleurs.

On peut faire un parallèle avec la façon dont les autorités tchèques s'en prirent aux minorités ethniques au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale pour les contraindre — à l'inverse — de faire des heures supplémentaires afin de remplir des tâches ingrates auxquelles la population autochtone répugnait. Les Allemands et les Hongrois apatrides se virent en effet soumis à des corvées en tant que « personnes déchues de la nationalité tchécoslovaque », non en raison d'un quelconque crime ou délit, mais parce qu'elles étaient de langue maternelle étrangère et qu'elles appartenaient à des nationalités dont l'État s'était trouvé dans le camp ennemi durant la guerre (Barton et Weil 1956 : 260-266). Dans ce cas extrême, ce n'est pas le sexisme, mais le chauvinisme — encouragé, si ce n'est fomenté par la bureaucratie elle-même au lendemain de la guerre — que le pouvoir utilisa contre un groupe de population pour atteindre ses objectifs économiques, sans que le reste de la classe ouvrière ne réagisse. De son côté, la situation des Tsiganes est également une illustration extrême, mais révélatrice du statut d'autres groupes discriminés. Burawoy rend compte à propos de la Hongrie actuelle du phénomène des « travailleurs immigrés de l'intérieur » — habitants de la campagne contraints, pour gagner un complément de revenu à ce qu'ils parviennent à tirer de la terre, de venir travailler en ville où ils sont logés en foyers ou en dortoirs.

Ils sont souvent confinés dans les emplois les plus mal payés du secteur d'État et le marché du travail intérieur leur interdit d'accéder à des positions plus lucratives [...] Souvent, ils sont relégués dans les emplois instables de la construction des routes, dans les chemins de fer et dans le travail saisonnier de l'agriculture. Ils constituent un segment particulier de la main-d'œuvre, soumis aux mécanismes discriminatoires du marché du travail. Dans de très nombreux cas, il s'agit en fait de femmes et de Tsiganes³.

Burawoy 1984 : 194

Ces divers exemples de politique discriminatoire renvoient, de manière plus agréable, aux stratifications sociales existant dans les sociétés de type soviétique (Kende et Strmiska 1984). Il est frappant de constater la prégnance des divisions entre groupes sociaux dans ces pays dont la doctrine officielle se réfère au marxisme qui, lui, postule justement la liquidation des inégalités de classes. Encore que, comme le fait justement remarquer Kende (1984 : 13-21), la théorie marxiste, en centrant son analyse sur la division de classe, n'accorde qu'une importance secondaire aux divisions de race, de sexe, etc., qui ne sont traitées que comme autant d'avatars du clivage fondamental entre les classes.

Or l'analyse sociologique des sociétés contemporaines de l'Est fait apparaître des stratifications sociales reposant sur des fondements différents de ceux des sociétés capitalistes, mais qui n'en sont pas moins profondes et qui touchent pour l'essentiel les mêmes catégories de population qu'à l'Ouest. Les inégalités de revenus en sont l'un des aspects (Asselain 1984 : 52-73). Elles valent tout particulièrement pour les femmes dont les gains moyens sont restés inférieurs d'un tiers à ceux des hommes, de manière à peu près invariable depuis la guerre — cet écart ne s'atténuant que très légèrement lorsque le niveau d'éducation est plus élevé. Elles valent également pour une partie importante des

personnes âgées (parmi lesquelles une majorité de femmes) percevant des pensions de retraite qui leur permettent à peine de subsister⁴. Elles valent enfin pour les familles nombreuses formant, avec les retraités, l'essentiel de la population à très bas revenus.

Mais le revenu n'est pas, et de loin, le seul facteur — voire le plus important — dans l'inégalité de niveau de vie. Car s'y ajoutent des différences fondamentales en matière de salaire indirect, vu l'importance des prestations en nature et leur caractère anti-redistribution *de fait*, quand bien même elles sont *en principe* les mêmes pour tous. Selon qu'on habite la ville ou la campagne, l'accès à l'éducation ou à la santé n'est pas le même, compte tenu des disparités de développement dans ce domaine. Selon qu'on est cadre ou technicien appartenant à la catégorie de main-d'œuvre « rare » que les entreprises s'arrachent, ou simple ouvrier (et plus encore simple ouvrière) arrivant de la campagne, l'accès au logement non plus n'est pas identique puisque l'entreprise a son mot à dire sur toute attribution de logement à l'un de ses salariés et qu'elle tend à favoriser ceux dont elle estime avoir le plus besoin.

Dans la distribution des logements, certains groupes de cadres et de personnel qualifié ont, au cours des vingt dernières années, conquis une position de privilège, ce qui fait que leurs membres ont plus de facilité à trouver un logement, se voyant par là-même attribuer l'équivalent de cinq à dix années de salaire d'un travailleur moyen.

Markus et Hegedus 1976 : 149

Et surtout, selon qu'on émarge ou non, de près ou de loin, au système de la nomenklatura, on a ou on n'a pas accès à des réseaux permettant de s'approvisionner facilement et à bon compte (voir les magasins spéciaux dénoncés par Solidarnosc).

Le système offre aux détenteurs du pouvoir des facilités d'approvisionnement dont ne disposent pas les autres citoyens. Les membres de l'élite politique et les personnes proches du pouvoir ont la possibilité de « commander », dans le circuit commercial normal ou directement dans les usines, des marchandises qui ne sont pas disponibles sur le marché, souvent pour des prix extrêmement bas, voire symboliques. La forme des « cadeaux » redevient, dans ces conditions, une source plus ou moins institutionnalisée de l'approvisionnement de l'élite. Le pouvoir paraît ainsi une sorte d'*équivalent général* qui *entre en compétition avec l'argent et qui s'échange contre d'autres valeurs d'usage.*

Strmiska 1984 : 375

A l'opposé, ceux et celles qui n'ont pas ces facilités sont réduits aux files d'attente ou au marché « libre » dont les prix peuvent être cinq à dix fois plus élevés que les prix officiels. La pénurie constante en biens et en services de première nécessité engendre d'ailleurs de nouvelles inégalités entre les spécialistes du bâtiment et les électriciens ou les mécaniciens-auto pouvant utiliser sur le marché parallèle leur qualification pour compléter leur revenu, et ceux (là encore, plus souvent celles) qui ne peuvent pas en faire autant.

L'ensemble de ces inégalités renvoie à la nature du système politique en vigueur dans les pays de l'Est où la caste bureaucratique, tout en continuant à proclamer son soi-disant attachement aux valeurs égalitaires du marxisme, se trouvait à même (jusqu'à très récemment) d'imposer ses intérêts propres vu l'absence de fonctionnement démocratique et l'interdiction pour les groupes ayant des idées ou des intérêts communs de s'exprimer et de faire valoir leur point de vue.

Précarité de la situation des femmes

À ce titre, la situation des femmes était et reste particulièrement précaire. D'une part, elles ne faisaient en général pas partie des groupes en position de négocier avec le pouvoir, étant en minorité dans les secteurs « clés » de l'appareil de production, objets de l'attention de la bureaucratie. D'autre part — et cela reste vrai dans le cadre des changements économiques et politiques en voie de réalisation — il était d'autant plus aisé de réduire leurs prétentions qu'il est toujours possible d'invoquer des arguments idéologiques concernant leur « véritable » rôle dans la famille et dans la société.

C'est ainsi que s'explique le caractère abrupt du tournant qui se fit jour en Pologne au milieu des années 1950, tant du point de vue de la gestion de la main-d'œuvre féminine que de la nouvelle image de la femme lancée dans les mass media. Après une première phase où la « question de la femme » avait été présentée comme le problème de son émancipation par le travail, sur la base de la diminution de son rôle domestique et grâce au transfert des ses fonctions dans le cadre familial à des institutions sociales et à des services, on en revint tout d'un coup à la conception traditionnelle. De la « femme au tracteur », on passa à la femme au foyer.

La lutte contre l'emploi des femmes à cette époque s'appuya bien souvent sur des méthodes allant à l'encontre de l'aspiration à l'égalité entre hommes et femmes. Cela se manifesta dans la renaissance d'une action propagandiste insistant sur les aspects négatifs du travail des femmes, soi-disant à l'origine de la désagrégation de la famille, de la croissance du hooliganisme, etc. L'accent était également mis sur l'augmentation des allocations familiales afin d'inciter les femmes à abandonner le travail.

Wieruszewski 1975 : 112

Cette évolution, clairement liée aux besoins économiques du moment (ceux décrétés comme tels par la bureaucratie, s'entend) ne se limita toutefois pas à la propagande. Elle donna lieu, sur le plan juridique, à une série d'articles du Code du travail dont la formulation contredit sans équivoque le Code civil et le Code de la famille — lesquels établissent l'égalité de l'homme et de la femme à l'égard de la famille — en ce qu'il soulignent les devoirs spécifiques de la femme dans ce domaine (Wieruszewski 1986 : 228). Ce qu'un responsable du Conseil central des syndicats traduira à sa manière en affirmant :

Tout homme en bonne santé doit travailler. Mais la femme a d'autres fonctions encore à assumer : des fonctions sociales et culturelles, parmi lesquelles l'éducation des enfants [...] Tout le problème est de lui permettre de travailler tout en facilitant ses autres tâches par ailleurs [...] L'homme est prédestiné au travail... tandis que, pour la femme, il n'y a pas lieu de faire de l'activation à tout prix.

de Vos van Steenurjk et Wresinski 1981 : 266

Cette approche s'appuie sur la distinction classique entre sphère du travail salarié (celle de l'homme) et sphère du travail domestique (celle de la femme), entre public et privé. Distinction qui n'a jamais vraiment été questionnée dans les sociétés de type soviétique, au-delà d'une brève période de remise en cause de la famille qui se traduisit par une série d'expérimentations et par l'éclosion de divers types de communes dans l'URSS des années 1920 (Stites 1988 : 21; Kopp 1975). Par comparaison avec l'idéologie bourgeoise traditionnelle, l'orthodoxie « marxiste-léniniste » sur la question de la femme et de la famille, basée sur une

lecture sélective des textes de Marx et d'Engels, s'est contentée de maximiser le rôle des femmes dans la production, tout en maintenant un point de vue tout à fait conventionnel sur la maternité.

Cela n'a rien de très surprenant car Marx et Engels eux-mêmes n'ont jamais abordé sérieusement la question de l'oppression spécifique et des rapports hommes-femmes *au sein de la famille*. Ils partaient d'un double présupposé : d'une part que la famille, en tant qu'institution, trouve son origine dans la société de classe et qu'elle devait donc prendre fin avec elle, à partir de l'abolition de la propriété privée des moyens de production; et d'autre part que l'entrée massive des femmes dans la production, couplée à des mesures de socialisation des tâches domestiques, mettrait fin à leur marginalisation économique, entraînant une transformation de la famille et abolissant par là-même les rapports d'oppression. Une telle approche relevait de l'utopie et dénotait une lecture très sélective de la réalité sociale qu'ils avaient sous les yeux (Heitlinger 1979; Neusüss 1985). Reste que la non-prise en considération de la reproduction dans la théorie marxiste et l'impasse dans laquelle aboutit Marx sur la question du travail domestique dans son analyse de la valeur de la force de travail (le travail étant appréhendé essentiellement comme salariat) ont conforté tous les discours contradictoires des régimes de l'Est. Ces derniers mettent l'accent tantôt sur l'émancipation, tantôt sur les « qualités » des femmes en ce qui concerne les tâches familiales et l'éducation des enfants — ou bien sur les deux à la fois.

D'où l'aisance avec laquelle les autorités polonaises sont passées de la ligne « femmes au foyer » de la fin des années 1950 à celle des années 1960 qui insiste sur la *combinaison* du travail salarié et du travail domestique (et qui a prévalu depuis lors). Ce nouveau tournant correspondit plus ou moins à la fin de la phase de chômage évoquée plus haut. Furent alors réaffirmés les besoins d'une économie de type *labour intensive* faisant appel à une main-d'œuvre abondante, en particulier dans les secteurs industriels à dominante féminine. À partir de là, et de manière consistante, tout ce qui relève de la sphère du travail domestique sera systématiquement attribué aux femmes *en plus* de leur travail salarié. L'État qui, dans un premier temps, avait ouvert des perspectives insistant sur le caractère collectif des tâches domestiques, en particulier quant à la prise en charge de la petite enfance, passera à une politique *de fait* tout entière centrée sur le caractère *privé* des tâches liées à la reproduction, dont la responsabilité quasi exclusive est assignée aux femmes.

Cette évolution n'est pas propre à la Pologne, au contraire; des mesures analogues ont vu le jour, comme je l'ai souligné, dans de nombreux pays de l'Est dès les années 1960. « On pourrait compenser le manque de crèches en accordant des congés sans solde de longue durée aux mères d'enfants en bas âge (par exemple de deux ans) en comptant cette période dans l'ancienneté et en assurant le maintien du poste de travail », affirmaient en 1962 des spécialistes soviétiques pour qui il devenait évident que la mère devait se substituer aux institutions sociales (les crèches) et non l'inverse comme on l'avait longtemps affirmé (Sokolowska 1963 : 176). Dans la plupart des pays de l'Est, cette démarche s'est accompagnée de programmes natalistes vigoureux en prévision de pénuries de main-d'œuvre ou, comme en URSS et en Tchécoslovaquie, pour « rééquilibrer » la balance sur le plan ethnique. Et dans tous les cas, elle a contribué à infléchir l'idéologie officielle, restituant une place de choix aux arguments relevant du déterminisme biologique et mettant l'accent sur la féminité et le caractère gratifiant de la maternité.

Un congé d'éducation qui n'a de parental que le nom

En Pologne, on constate une dynamique inverse en ce qui concerne les efforts allant dans le sens de la construction d'équipements collectifs par comparaison avec les mesures incitant à la prise en charge individuelle des tâches familiales et domestiques. Les décisions d'investissements relatives à la production des biens de consommation et à la mise en place de services sociaux sont celles qui ont fait le plus régulièrement l'objet de révisions à la baisse, voire d'annulations pures et simples depuis la Deuxième Guerre mondiale. Par exemple, le nombre de places disponibles dans les crèches dont la capacité d'accueil, de quasi nulle en 1945, était passée à près de 5 % de l'ensemble des enfants de moins de 3 ans à la fin des années 1960, a stagné puis regressé depuis lors. Ce à quoi il faut ajouter que le taux d'occupation des dites crèches est en général deux fois supérieur aux places prévues, alors que les effectifs du personnel sont, eux, très en deçà des normes établies. On peut s'imaginer combien la qualité de l'accueil s'en ressent. Tout en admettant le « retard » pris dans la construction des équipements collectifs, les autorités minimisèrent le problème en insistant sur le fait que les femmes elles-mêmes préféraient des solutions individuelles. D'où la proposition de mesures de substitution visant à permettre aux femmes de s'occuper elles-mêmes de leurs enfants. C'est ainsi qu'a été introduit le congé maternel sans solde d'un an en 1968, étendu à 3 ans en 1972, et finalement transformé, sous la pression de Solidarnosc, en congé d'éducation payé en 1981 (l'accès du père au congé est conditionné par une série de facteurs alors qu'il est automatique pour la mère⁵). L'objectif, comme dans le cas de l'URSS, était clairement de pallier les carences dans le domaine des institutions de la petite enfance.

Toutefois, il s'agit d'une mesure éminemment contradictoire du point de vue du pouvoir (je reviendrai plus loin sur le point de vue des femmes). D'un côté, les autorités espéraient qu'à terme, elle entraînerait une élévation de la courbe démographique, résolvant partiellement les problèmes futurs de pénurie de main-d'œuvre⁶ (le congé de 3 ans est renouvelable en cas de nouvelle naissance durant la période d'arrêt). Mais de l'autre, la tentative de concilier les « deux rôles » des femmes par le biais d'un tel congé tout en garantissant leur retour au travail a posé d'innombrables problèmes aux responsables de la planification et aux directeurs d'entreprises, surtout dans les branches de l'économie comprenant une forte proportion de main-d'œuvre féminine.

L'acuité des tensions dans le domaine de l'emploi a incité le pouvoir, pris entre plusieurs nécessités contradictoires — assurer la reproduction de la force de travail dans un cadre privé, répondre aux besoins en main-d'œuvre de l'économie et limiter les dépenses publiques —, à encourager le travail à domicile, à l'image de ce qui se pratique largement en URSS⁷. La presse économique, tout comme la presse féminine, ont commenté en termes positifs les expériences d'entreprises (textile, habillement, électronique) qui ont développé cette forme de travail en recourant le plus souvent aux femmes venant d'opter pour le congé parental (il s'agit là d'un travail aux pièces dans la meilleure tradition de l'industrie manufacturière de la fin du siècle dernier et du début de celui-ci). La loi sur le congé parental prévoit d'ailleurs explicitement la possibilité de cumuler des allocations et un revenu sans limite de plafonnement *pour autant* qu'il s'agisse d'un travail à domicile.

À ces difficultés en matière de gestion de la main-d'œuvre s'ajoutent des problèmes insolubles sur le plan du financement d'une telle opération, qui s'avère très coûteuse à la lumière de la crise économique. Le principe de la rétribution concédée en 1981 fut remis en cause dans les faits, compte tenu du système de calcul adopté. L'allocation de base déterminée par le revenu *familial* (allocation doublée dans le cas de femmes seules), avait en effet été fixée — non par hasard — en zlotys et non en pourcentage du salaire. Aussi la proportion des femmes qui y avait droit n'a-t-elle cessé de se restreindre au fil du temps, parallèlement à l'augmentation de la moyenne salariale nationale — sans compter que le montant perçu ne cessait de diminuer proportionnellement au salaire moyen. Les révisions apportées à plusieurs reprises n'ont pas modifié le mécanisme de base et dès la fin de 1987, la situation était telle que seule les mères de familles monoparentales percevaient encore des allocations (soit environ 15 % des femmes ayant recours au congé, contre près de 100 % en 1982). L'intention du pouvoir était explicitement de limiter le nombre de travailleuses prenant le congé et, jusqu'à un certain point, il y est parvenu. En 1985, 89 % des ayants droit y avaient recours, soit 17 % de l'ensemble de la main-d'œuvre féminine (chiffre resté stable depuis 1982). Deux ans plus tard, la proportion de femmes en congé restait élevée, mais ne représentait plus que 15 % du total des travailleuses salariées (GUS 1988 : 72)⁸, vu la difficulté de plus en plus grande à faire face aux besoins familiaux avec le seul salaire du mari. Par ailleurs, la tendance était clairement à interrompre le congé plus rapidement.

En tout état de cause, il ne fait pas de doute que l'extension du recours au congé parental — avec ou sans rétribution — aura contribué, tout comme en Hongrie (Asselain 1984 : 68; Volgyes 1985 : 229) à augmenter l'inégalité des revenus entre les familles, et plus particulièrement la proportion des familles monoparentales (à la charge d'une femme dans la plupart des cas) se situant au niveau ou en deçà du seuil de pauvreté.

L'ensemble de ce processus ne peut qu'aller dans le sens d'une aggravation du statut des femmes au sein de la main-d'œuvre, tant sur le plan du revenu que des postes qu'elles occupent. De manière très immédiate, les interruptions de l'activité professionnelle ont des incidences négatives bien connues sur la carrière (retard, voire blocage du point de vue de la qualification, de l'avancement et des responsabilités. Mais elles sont en outre utilisées à titre d'argument contre le principe même de l'accès des femmes à des postes de direction, même lorsque celles-ci ont le niveau de formation voulu et qu'elles n'ont pas d'enfants — l'accent est mis sur le *risque* qu'elles s'absentent de manière fréquente, sans parler de l'éventuelle justification des écarts entre salaires hommes-femmes, la main-d'œuvre féminine étant décriée moins « fiable ». Cet argument n'a rien de nouveau, mais l'institutionnalisation du congé parental semble bien lui avoir donné une nouvelle vie, comme le montrent diverses enquêtes (Siemienska 1983 : 282 et 1985b : 305-322) et nos propres observations.

Les contradictions sont flagrantes entre d'une part l'élévation du niveau de formation des femmes dans un pays comme la Pologne où en 1983-84, elles représentaient les trois cinquièmes des élèves diplômées des écoles secondaires professionnelles et le quart des effectifs du technique supérieur (chiffres nettement plus élevés qu'à l'Ouest), et d'autre part, la place qu'elles occupent dans le procès de production — du fait même de la non-redistribution des rôles

et des tâches dans la reproduction. L'accentuation de la ségrégation horizontale et verticale qui ressort des statistiques — valables pour la plupart des pays de l'Est — me paraît justifier l'idée voulant qu'on ait affaire à une disparité accrue (Asselain 1984 : 66), si ce n'est à une *nouvelle* division sexuelle du travail (Molyneux 1982 : 100) se traduisant par une accumulation des rôles attribués à la femme et non par leur redéfinition (Sokolowska 1976 : 49).

Il s'agit d'une division du travail d'autant plus défavorable aux femmes que s'approfondit la crise économique et que se renforce la tendance de l'État à faire reporter sur les individus (en l'occurrence, les femmes) le poids des tâches non prises en charge par la collectivité — selon la logique bien connue de la politique d'austérité pratiquée à l'Ouest (Rogulska 1985). Elle s'inscrit dans une politique familiale qui a tendu, depuis plusieurs décennies, à maintenir puis à renforcer la séparation entre sphères productive et reproductive — et à définir la place des femmes en fonction de la seconde. Et elle va dans le sens de l'approfondissement des stratifications sociales évoquées plus haut.

Autant d'éléments qui confortent mon point de vue concernant le rôle déterminant de l'État dans la construction des inégalités sociales et de sexe à l'Est, et ce, quelles que soient les lois égalitaires adoptées.

Car s'il est vrai que les écoles dispensent le même enseignement aux garçons et aux filles, le système de valeurs transmis par l'éducation implique l'approbation de la division traditionnelle du travail entre les sexes.

Markus 1976 : 88

Quant au congé parental (qui n'est attribuable au père qu'en Pologne et en Hongrie; ailleurs, il s'agit tout bonnement d'un congé maternel), non seulement il n'est pas neutre du point de vue du contenu même de la loi puisque l'homme ne peut le prendre que sous certaines conditions, mais il n'a fait l'objet d'aucune *action*, ni en Pologne ni en Hongrie, pour inciter les hommes à envisager différemment leur présence au sein de la famille (McIntyre 1985 : 280-285).

Le vécu des femmes

Ce qui frappe peut-être le plus, pour qui observe la société polonaise avec un regard de féministe convaincue du bien-fondé des revendications du mouvement occidental de libération des femmes, c'est précisément que les Polonaises, et les femmes de la plupart des pays de l'Est, n'ont pas ou peu réagi *en tant que femmes* aux contradictions soulignées plus haut⁹. Bien entendu, il est ambigu de parler *des* femmes, tant il est vrai que leur statut dépend pour *beaucoup d'éléments tels que la couche sociale à laquelle elles appartiennent*, l'âge, le niveau de formation, le revenu, le lieu de résidence, etc. Et dans ce sens, leurs intérêts *immédiats* ne sont pas nécessairement les mêmes. Cependant, la persistance des stratifications et le clivage privé/public déjà mentionnés, l'assignation des femmes aux tâches domestiques et à l'éducation des enfants, les facteurs d'oppression qui en résultent dans la famille, sont autant de traits généraux qui valent — bien qu'à des degrés divers — pour l'ensemble des femmes. Et donc qui *pourraient* former la base d'une prise de conscience quant aux intérêts *spécifiques* et *stratégiques* qu'elles ont en commun *en tant que sexe* (Molyneux 1985 : 230-235).

Or l'histoire de Solidarnosc a montré qu'une telle conscience n'existait pas. Quand bien même les femmes ont participé massivement à ce mouvement social de longue durée qui a suscité toutes sortes de bouleversements dans les pensées et dans les pratiques, elles n'ont à aucun moment formulé d'exigences propres par rapport à celles de leurs compagnons de lutte. Les revendications identifiées comme « revendications des femmes » renvoyaient au rôle traditionnel de ces dernières — le congé « parental » payé notamment — et elles ont été avancées par les grévistes de la Baltique (en très grande majorité masculins) dès le mois d'août 1980, dans le cadre d'une démarche confirmée par le programme du premier congrès de Solidarnosc qui visait explicitement à consolider la *famille* (Siemienska 1986 : 30-33). Il faut donc tenter d'esquisser quelques pistes de réflexion sur les raisons pour lesquelles, dans les sociétés de type soviétique, les femmes ont intériorisé aussi profondément ce qu'elles considèrent être leur place « naturelle » et faisant qu'elles rejettent le plus souvent tout ce qui, de près ou de loin, a trait au féminisme. En 1980-81, les tentatives du petit groupe d'étudiantes de Varsovie qui s'inspira du mouvement féministe de l'Ouest se heurtèrent à une profonde incompréhension, voire à de l'hostilité lorsqu'elles cherchèrent à faire partager leur point de vue aux travailleuses de Solidarnosc (Heiden 1986).

Depuis 30 ans que les sociologues polonais enquêtent avec régularité sur cette question, les représentations que les femmes ont de leur place dans le travail, dans la famille et dans la société font apparaître en permanence une acceptation du rôle spécifique qui leur est dévolu — avec bien sûr des variations liées à leur place dans la hiérarchie sociale et à l'évolution de la situation d'ensemble (degré d'insertion dans la main-d'œuvre salariée, niveau de formation notamment). Certes, il faut distinguer entre ce qui ressort des enquêtes de terrain et ce qui se dégage de la presse — par définition officielle dans un pays où l'ensemble des médias sont étroitement contrôlés par le pouvoir central.

Les analyses, sur diverses périodes, du contenu du journal féminin polonais le plus populaire¹⁰ révèlent une adéquation plus ou moins grande avec le modèle lancé dans la propagande étatique, et il n'y a là rien de surprenant. En 1950-51, articles et lettres du courrier des lecteurs insistaient sur l'égalité, le travail des femmes et leurs fonctions extra-familiales, la famille étant présentée comme obéissant à des tâches de reproduction pour répondre aux intérêts de la société. En 1956-57, c'est au contraire l'image de la femme au foyer, de la famille nucléaire, l'importance des rapports affectifs qui ressortent. En 1965, le modèle est proche pour l'essentiel de la période précédente, mais la question de la formation de la femme prend plus de place (elle est présentée comme un facteur attractif pour la future mère); on souligne par ailleurs la nécessité que l'homme *aide sa femme à la maison*. *En outre le thème du divorce est abordé en termes relativement ouverts, en fonction du bien des enfants.*

Par comparaison, la succession d'enquêtes qualitatives¹¹, menées principalement auprès d'ouvrières et d'ouvriers des entreprises — que ce soit sur leur lieu de travail ou à la maison — fait ressortir des ambivalences beaucoup plus grandes dans les attitudes et des contradictions parfois affirmées entre le point de vue des hommes et celui des femmes. Mais en même temps, il s'en dégage un continuum sur divers points clés, dont l'importance attachée à la famille comme lieu de stabilisation des rapports affectifs, l'attribution quasi exclusive de l'éducation des enfants aux femmes et l'intériorisation par les femmes elles-mêmes de ce modèle social qui les conduit dans la majorité des

cas à valoriser leur fonction dans la famille aux dépens de leur travail professionnel. Tout cela parallèlement à un consensus (chez les hommes comme chez les femmes) concernant l'idée selon laquelle il n'existe aucune différence entre garçons et filles sur le plan de l'éducation et que femmes et hommes sont sur un pied d'égalité au sein du couple.

Là encore, la question de la période à laquelle sont réalisés les entretiens n'est pas sans importance, le contexte économique, de même que l'idéologie officielle en cours influant sans aucun doute sur les points de vue exprimés. On constate une évolution sensible entre la distinction faite par les hommes dans les années 1960 entre leur position favorable à l'égard du travail des femmes *en général* et celle — beaucoup plus réservée — concernant le travail de leur épouse en particulier (Kloskowska 1964 : 117). Cet écart est moins prononcé aujourd'hui. Quant au jugement des hommes et des femmes sur la capacité de ces dernières à occuper des postes de direction, on ne retrouve pas autant aujourd'hui que dans les années 1960 la distinction qui faisait conclure à l'époque à une attitude plus progressiste des femmes à ce sujet (Piotrowski 1964 : 134). Encore que l'attitude des dirigeants masculins en particulier n'exclut par les arguments de caractère biologique pour exprimer leurs réticences à voir des femmes occuper des fonctions hiérarchiques (Siemienska 1985b : 314-315). Par ailleurs, selon qu'elles sont qualifiées, qu'elles ont ou non un poste de responsabilité, l'attitude des femmes par rapport à leur propre travail n'est pas identique. La proportion de femmes cadres exprimant des ambitions professionnelles est beaucoup plus forte que le pourcentage de simples ouvrières ou employées ne voyant pas de perspectives d'avancement, voire insistant sur le fait qu'elles abandonneraient aussi bien leur travail si leur mari gagnait assez (Waluk 1963 : 140; Heinen, in Apre 1988).

Cependant, au-delà de ces variations, c'est la constance du modèle familial *conservateur qui saute aux yeux*. On constate certes aujourd'hui chez certains jeunes pères une attitude différente dans leurs rapports avec leurs enfants et leur participation aux tâches ménagères. Toutefois, les statistiques montrent que les femmes font toujours en moyenne trois à quatre fois plus de travaux ménagers par jour que les hommes (GUS 1984 : XIII-XVII et 12-16). Et surtout, il semble bien que les perspectives de transformations de la vie sociale et quotidienne préconisées par l'État polonais durant les quelques années suivant la guerre n'aient jamais véritablement suscité l'adhésion des travailleuses — et encore moins des travailleurs. L'attachement au caractère strictement privé de la sphère familiale ne s'est pas démenti. Certains travaux datant du tout début des années 1960 relevaient la défiance à l'égard de toute idée de socialisation des tâches domestiques et de l'éducation des enfants en bas âge :

La très grande majorité des personnes interrogées est opposée à la conception de la famille selon laquelle cette dernière pourrait se voir amenée à déléguer une partie de ses fonctions à des institutions sociales telles que les crèches, les maternelles, les garderies, les cantines.

Kloskowska 1962 : 53

Les femmes avec lesquelles je me suis entretenue à Lodz et à Varsovie dans le cadre de mon enquête sur le congé d'éducation ne disaient rien d'autre, encore que leur attitude à l'égard des maternelles apparût nettement plus ouverte qu'il y a vingt-cinq ans. Mais en ce qui concerne les enfants de moins de trois ans, elles

reprenaient mot pour mot les propos trop généralisés des ouvrières d'alors : « Jusqu'à ce que les enfants aient trois ans, les femmes ne devraient pas travailler. Les crèches, chez nous, ça ne donnera rien » (Waluk 1963 : 143). Pourtant, vers la fin des années 1960 et dans les années 1970, plusieurs enquêtes relèvent que la majorité des femmes interviewées (Piotrowski 1969 : 99-101) n'envisagent pas d'interrompre leur travail en cas de naissance d'un nouvel enfant. Cela ne dit encore pas ce qu'elles pensent des *crèches* puisqu'on sait que la préférence va au mode de garde privé (grands-parents, parentèle, voisinage), mais cela indique une prise de position différente sur l'interruption ou non du travail. Aussi est-on en droit de faire l'hypothèse qu'on assiste à un *retour en arrière* concernant les opinions sur ce sujet.

Il est vrai que le travail des femmes et leur statut social a cessé d'être l'objet d'étude privilégié qu'il fut dans les années 1960 et 1970 et que la production à ce sujet a considérablement régressé¹². Il importe donc de faire preuve d'un minimum de prudence avant de procéder à une quelconque généralisation. Mais les travaux récents (Siemienska 1983, 1985a et 1986; Reszke 1984; Graniewska 1985) de même que ma propre enquête autorisent à penser que c'est bien la persistance, voire le renforcement du modèle de la famille nucléaire où la femme assume d'abord et avant tout son rôle de mère qui l'emporte. On peut avancer plusieurs éléments d'explication sur les raisons de cet état de fait, à commencer par la situation matérielle des femmes des sociétés de type soviétique.

Contraintes matérielles et influence religieuse

Non seulement les promesses des régimes en place concernant la socialisation des tâches domestiques ont fait long feu, mais les contraintes domestiques pesant sur les femmes des pays de l'Est sont plus lourdes aujourd'hui que dans la plupart des pays occidentaux hautement industrialisés.

Il est ironique de constater que le capitalisme a produit plus de changements significatifs dans la nature du travail domestique que le socialisme d'État. Les repas semi-préparés, l'extension et la rationalisation des services d'alimentation, les services de nettoyage et de blanchissage d'une part, et les appareils ménagers tels que machines à laver, mixers, vide-ordures, congélateurs, fours à micro-ondes de l'autre, sont beaucoup plus développés à l'Ouest qu'à l'Est. Dans la mesure où ces services complètent et jusqu'à un certain point remplacent le travail de la ménagère, la situation des femmes des pays capitalistes avancés est préférable de ce point de vue à celle des femmes des pays du socialisme d'État.

Heitlinger 1979 : 26

À quoi s'ajoute le phénomène des pénuries de biens de consommation alimentaires qui — de manière il est vrai très inégale d'un pays à l'autre — est l'une des caractéristiques de ces pays. Cette situation tient aux mécanismes de choix des investissements, les décisions étant prises par l'appareil central (dont les femmes sont quasiment absentes), selon les rapports de force entre les diverses fractions de la bureaucratie. Or les fractions les plus puissantes ont toujours tiré leur pouvoir de la place qu'elles occupaient dans les secteurs « clés » de l'économie (à savoir l'industrie des biens de production), imposant des priorités en matière d'investissements selon leurs intérêts spécifiques aux dépens des autres secteurs (Rogulska 1985). Partant, l'industrie lourde a toujours eu la priorité — quelles que soient les intentions affichées à propos des réformes

économiques — et l'une des caractéristiques des sociétés socialistes a résidé dans leur incapacité endémique à mettre en place les infrastructures sociales liées à la reproduction.

Après la période de boom et de développement de la consommation des années 1970, résultant de la politique de recours massif aux crédits étrangers du régime Gierek, le réveil fut particulièrement douloureux, dès la fin de la décennie, pour les Polonaises. Les heures de queue et l'accumulation des tâches domestiques découlant de la pénurie ont toujours été l'un des traits saillants de la vie économique et sociale polonaise. En 1980-81, la situation devait cependant empirer gravement, en partie du fait de la politique de rétention des stocks pratiquée par le pouvoir qui craignait la mainmise de Solidarnosc sur le ravitaillement. Et ce sont *tous* les biens de consommation qui vinrent à manquer, tour à tour ou simultanément.

En juin-juillet [1981], il suffisait de descendre dans la rue pour se rendre compte que la ville sombrait littéralement dans la crise économique. Lodz ressemblait chaque jour davantage à l'image dramatique que John Reed nous a laissée de Petrograd durant les mois et les semaines précédant le début de la révolution d'Octobre. De tous côtés, des files d'attente énormes devant les magasins, non seulement pendant la journée mais même la nuit, en particulier devant les boucheries. À certaines périodes, il fallait faire la queue trois jours et deux nuits pour se procurer de la viande et de la charcuterie avec les tickets de rationnement. Les divers membres de la famille se relayaient pour faire la queue, mais on y voyait surtout des femmes dont la plupart travaillaient. Après avoir passé la nuit et la matinée dans les files d'attente, elles se rendaient à l'usine, complètement exténuées.

Kowaleski 1985 : 177

Cet état de tension extrême en matière d'approvisionnement devait se résorber par la suite, mais les augmentations massives de prix introduisirent une autre dimension dans les difficultés quotidiennes que rencontrent les ménagères pour arriver à nourrir leur famille — et à coup sûr une augmentation du travail quotidien pour suppléer à ce qu'elles ne peuvent acheter (Heinen 1987). En outre, les coupes sombres opérées dans les investissements sociaux depuis 1981 en raison de la crise économique ont entraîné des reculs dans divers domaines primordiaux tels que les transports et le logement (à Varsovie, l'attente pour obtenir un appartement atteint maintenant 50 ans si l'on ne dispose pas de devises ou de relations permettant de bénéficier de priorités).

Or s'il est vrai que l'ensemble de la population est touchée par la crise, ce sont néanmoins les femmes qui en ressentent le plus durement les effets quotidiens. On comprend aisément qu'elles cherchent à échapper au fardeau de la double journée de travail en optant pour des solutions leur donnant un peu de flexibilité, comme le congé parental. D'autant que les plus jeunes d'entre elles ont sous les yeux l'ensemble de leurs mères, voire de leurs grands-mères qui ont beaucoup investi sur le plan professionnel sans que cela ne change vraiment leur situation d'éternelles secondes (Siemienska 1987 : 19). Leurs préoccupations les plus immédiates vont à leurs enfants et à leur famille et les plus démunies vivent dans l'angoisse du lendemain. Autant d'éléments à prendre en compte au premier chef lorsqu'on s'interroge sur la perception qu'ont les femmes de leur devenir et sur les aspirations qu'elles sont susceptibles d'exprimer. Car l'usure résultant de la situation décrite plus haut ne favorise pas la réflexion des femmes sur leur oppression spécifique, les problèmes d'inégalité entre les sexes

apparaissant comme totalement secondaires par rapport à des questions matérielles autrement plus urgentes.

La conjonction entre l'idéologie *actuelle* prônée par l'État et celle de la très puissante Église polonaise sur le thème de la famille est un autre facteur dont il faut tenir compte pour expliquer l'absence de questionnement de la majorité des femmes sur le statut qui leur est attribué. L'autorité de la hiérarchie catholique n'a cessé de s'affirmer depuis la fin de la période stalinienne qui a coïncidé avec la libération en 1956 du cardinal Wyszyński interné depuis trois ans (Kloczkowski 1987 : 497-553). Les prises de position de ce dernier en faveur de la liberté d'expression au moment du conflit entre les étudiants et le pouvoir en 1968, et plus encore au moment des grèves de la Baltique en 1970-71, sa capacité à faire écho aux préoccupations sociales (Pace 1984 : 36) ont conféré à l'Église tout entière un prestige qui s'est traduit par une imbrication de certains thèmes de la morale religieuse avec l'éthique de la classe ouvrière polonaise (Jérchina 1984 : 171). C'est ce que traduisaient notamment certaines formes d'expression du mouvement social de 1980-81 — les messes célébrées dans les chantiers navals de Gdansk occupés par les travailleurs sont encore dans toutes les mémoires.

Or il ne fait aucun doute que ce regain de popularité de l'Église a pesé sur l'attitude des Polonaises, les incitant à accepter le rôle de mère dans lequel la propagande officielle tendait de plus en plus à les enfermer. Rappelons que dans ses homélies, la hiérarchie catholique ne s'est jamais contentée de défendre la liberté d'expression et les droits des travailleurs. Comme l'expriment en clair les documents de la Conférence épiscopale, elle a aussi et constamment condamné la diminution des naissances ainsi que le droit à l'avortement et l'« excès de sexualité » (sic), tout comme elle s'en est prise au principe même du travail des femmes, préconisant la généralisation du travail à mi-temps et le congé maternel prolongé (Morawski 1981 : 177-182). Néanmoins, l'influence idéologique de l'Église ne saurait à elle seule expliquer que les Polonaises n'aient pas remis en cause les discriminations sociales dont elles étaient l'objet. Après tout, le poids de l'Église en Amérique latine est tout aussi prégnant qu'en Pologne, ce qui n'a pas empêché les idées féministes d'y faire leur chemin, y compris dans les mouvements populaires de femmes constitués au départ sur des objectifs de survie, et non pour la défense des intérêts spécifiques des femmes en tant que groupe.

L'absence des femmes du champ politique et leur place dans la société civile

Ces deux éléments très importants — situation matérielle et poids de la doctrine religieuse — expliquent en partie que les femmes remettent aussi peu en question leur très faible participation dans les instances de direction, tant économiques que politiques, où leur présence est le plus souvent symbolique. En Pologne, même dans les secteurs de l'industrie légère où elles sont en très forte majorité (textile, habillement), les femmes occupant des postes de direction ne représentent qu'un très faible pourcentage (Graniewska 1985 : 44). Cela tient autant à leurs réticences à occuper de telles responsabilités, vu le poids de la vie domestique, qu'aux défiances déjà mentionnées à la simple idée d'une femme directrice. Sur le plan politique, comme dans tous les pays de l'Est (Molyneux

1982 : 101), les femmes constituent une proportion infime de la couche dirigeante. Même si elles sont plus nombreuses dans les parlements que ce n'est le cas dans la plupart des pays occidentaux — à l'exception des pays nordiques — il faut souligner que le pouvoir réel appartient aux organes exécutifs et à leurs appareils, non aux instances législatives.

Jusqu'aux événements très récents, il eût été absurde de s'attendre, tout particulièrement en Pologne, à ce qu'elles revendiquent de faire partie de structures de pouvoir largement rejetées par la majorité de la population — hommes et femmes réunis. Mais il importe de souligner que les arguments avancés pour justifier leur absence dans les structures en question renvoyaient toujours et encore au problème de leur moindre disponibilité — admise comme une donnée incontournable dans la plupart des cas. Ce qui revient, qu'on le veuille ou non, à entériner leur situation sociale en fonction de leur statut biologique.

L'attitude des femmes à l'égard de la sphère politique — à laquelle elles n'ont jamais réellement appartenu — permet de mieux comprendre les différences dans le militantisme des hommes et des femmes dans un mouvement comme Solidarnosc. On sait que les travailleuses étaient très actives dans le syndicat indépendant en 1980-81, à l'échelle locale et surtout au niveau des entreprises. Ce qui frappe dès lors, ce n'est pas tant qu'elles aient été aussi faiblement représentées dans les organes de direction régionaux (elles en étaient carrément absentes dans plus d'un tiers des cas après les élections du printemps 1981) ou nationaux (1 femme sur 82 membres dans la Commission nationale élue par le premier congrès de Solidarnosc où elles représentaient moins de 7 % des délégués)¹³. Ce n'est pas non plus qu'elles aient été quasiment absentes des négociations de la table ronde au début de 1989 ni qu'elles soient minoritaires dans le gouvernement actuel de coalition dirigé par Solidarnosc. Car cela ne fait que refléter la réalité sociale décrite tout au long de cet article.

Le plus sensible à mes yeux, c'est leur engagement sur des questions en partie différentes de celles qui retiennent l'attention de leurs compagnons. Il est significatif notamment de constater qu'elles n'ont à peu près pas participé au mouvement social pour l'autogestion ouvrière qui se développa à partir du printemps 1981. Dans le même temps, elles s'engageaient massivement dans les mobilisations contre la faim qui s'organisèrent lorsque l'effondrement du système de ravitaillement devint évident. Cela fut particulièrement visible dans une ville comme Lodz — second centre industriel du pays, connu pour le taux de sa main-d'œuvre féminine — où la direction régionale de Solidarnosc avait lancé une campagne en faveur de l'autogestion. Il s'avéra que ce problème ne correspondait pas aux préoccupations immédiates des femmes qui faisaient la queue dans la rue. Aux slogans concernant la gestion ouvrière des entreprises figurant sur les affiches dont on couvrit la ville en juillet, elles en opposèrent d'autres sur la question du ravitaillement. Leur participation massive à la première manifestation de rue sur ce thème, au moment même où elles étaient absentes du mouvement pour l'autogestion, illustre bien la distinction que faisaient la majorité d'entre elles entre le domaine du politique — dans lequel elles situaient à l'évidence la lutte pour l'autogestion — et celui de l'action sociale correspondant pour elles à une intervention sur des questions plus triviales et quotidiennes. Questions pourtant éminemment politiques en juillet 1981, et qui s'avèrent explosives pour le pouvoir. Une telle coupure dans la conscience n'est pas propre aux pays de l'Est

puisqu'elle renvoie à la dichotomie entre public et privé, entre sphère publique (masculine) et sphère domestique (féminine) commune à tous les types de sociétés actuelles. À l'Est comme à l'Ouest, elle est confortée, chez la plupart des femmes, par l'absence de perspectives sur le plan social et professionnel, induisant un intérêt moindre pour les affaires politiques. Mais elle s'est avérée d'autant plus forte dans les sociétés de type soviétique, traduisant une opposition aux politiques étatiques comprises comme opportunistes et manipulatoires, et s'inscrivant dans un rejet collectif du pouvoir en place.

En effet, l'un des traits caractéristiques de ces sociétés — qui a pris une dimension sans précédent à partir du début 1989 — c'est la polarisation entre la très grande majorité de la population et le Parti au pouvoir, entre la « société civile » et l'État. Ce que les ouvriers polonais ont traduit en 1980-81 par le « eux » et le « nous ». Dans la mesure où la crise de légitimité de l'État allait de pair avec le maintien du contrôle que de cernier exerçait sur l'ensemble de la vie économique et politique, il en est résulté un clivage fondamental entre « ceux d'en haut » et « ceux d'en bas », lequel impliquait la possibilité — au-delà des conflits d'intérêts entre les divers groupes opprimés — d'une articulation de revendications diversifiées dans le cadre d'une action commune *contre* l'État (Markus 1985 : 80). C'est ce qui ressortait clairement de l'alliance entre ouvriers, intellectuels, étudiants et paysans polonais, dans ce vaste mouvement social qui prit pour nom : Solidarité. Les divergences inévitables étaient perçues comme le résultat d'une manipulation politique de la part de l'« ennemi commun » et purent donc se voir momentanément résorbées dans une opposition au pouvoir central. D'où une forme d'unité qui s'effectue sur le mode du « contre » plutôt que « pour », laissant dans l'ombre les aspirations spécifiques et contradictoires des un(e)s et des autres.

Par ailleurs, l'interdiction de formes d'organisation démocratiques ouvrait l'espace à l'apparition de réseaux s'appuyant sur des cercles informels liés aux amis, à l'Église et en particulier à la famille. Cette dernière a représenté un lieu de refuge devant la présence envahissante de l'État dans la vie de l'individu, tout en servant de point d'appui à la résistance — plus ou moins ouverte, plus ou moins structurée — contre la politique du régime. Entre autres, elle assurait le maintien de traditions culturelles et nationales ainsi que des valeurs sociales reniées par le pouvoir. Les enquêtes polonaises montrent que l'objectif de fonder une famille harmonieuse occupe invariablement une place centrale, non seulement chez les adultes, mais chez les jeunes qui, aujourd'hui comme il y a vingt ans (Sufin 1988 : 155-164), accordent une importance primordiale aux relations émotionnelles dans le cadre familial.

C'est à partir de là qu'il faut appréhender les représentations des femmes relatives à leur propre situation. Le rejet du modèle politique et social proposé par la propagande des régimes de l'Est (à distinguer de leurs pratiques dont on a souligné plus haut les contradictions dans le domaine des politiques familiales) inclut le rejet de la travailleuse émancipée resté à l'honneur dans les discours officiels.

On a extirpé le féminisme de notre société en le transformant brutalement en une nouvelle forme d'esclavage de la femme : le travail obligatoire. Donc, s'il y a une chose en Tchécoslovaquie que la femme souhaite obtenir pour elle-même, c'est plutôt retrouver son essence féminine non déformée que se mettre en valeur.

Cette réflexion de l'une des militantes de la Charte 77 fait certainement écho au sentiment d'une très grande majorité de femmes dans les pays de l'Est. Et l'on comprend dès lors que la réaction spontanée des femmes n'ait pas été de faire valoir leurs problèmes spécifiques, mais de se situer prioritairement dans le cadre de cette société civile opposant ses valeurs propres — nationales et culturelles notamment — au productivisme et au totalitarisme de la bureaucratie. Une telle tendance s'est avérée d'autant plus forte en Pologne que l'image de la *matka-Polska* a été réactualisée sous la période d'état de guerre qui suivit le coup de force de Jaruzelski en 1981, et que les contraintes matérielles et l'influence religieuse évoquées plus haut vont dans le sens d'un repli sur la sphère de la famille.

De tout ce qui précède, il découle un paradoxe de taille. Car il apparaît que l'institution familiale n'a cessé de constituer un enjeu pour les deux parties en présence. Pour l'État de type soviétique, elle représentait un instrument non négligeable sur le plan économique aussi bien que politique. Économique — parce qu'assurant la reproduction gratuite de la force de travail et permettant de ne pas remettre en cause le fondement de la politique économique poursuivie jusque-là. Politique — parce que permettant (en partie du moins) de canaliser les aspirations individuelles dans un cadre privé susceptible de limiter l'expression des revendications collectives. Pour les couches dominées, cette même famille est apparue à la fois comme un lieu de repli et comme une base de résistance, comme un facteur d'oppression des femmes mais aussi comme une protection pour ces dernières contre un environnement perçu comme hostile. D'où l'importance que prend — pour saisir la dynamique sociale et politique à l'œuvre dans les sociétés de type soviétique — l'étude de la division sexuelle du travail et de la construction des inégalités sociales et de sexe.

Jacqueline Heinen
G.E.D.I.S.S.T. — C.N.R.S.
Paris

Notes

* Membre du G.E.D.I.S.S.T. (Groupe d'études sur la division sociale et sexuelle du travail) et de l'O.S.E.E.U.S. (Observatoire sociologique de l'Europe de l'Est et de l'Union soviétique) du C.N.R.S., Paris.

1. Réponse d'une femme de formation supérieure ayant abandonné provisoirement son travail pour s'occuper de son enfant malade, à une enquête lancée en 1963 par le quotidien polonais *Zycie Warszawy* sur le thème : « Famille, à quoi ressembles-tu ? » (n° 152/1963).
2. Rédigé avant les grands bouleversements politiques qui ont marqué la Pologne et la quasi totalité des pays de l'Est au cours de l'année 1989, cet article a été légèrement remanié pour actualiser certains propos, mais non modifié quant au fond.
3. C'est moi qui souligne.
4. Ce n'est pas un hasard si l'une des revendications centrales des grèves d'avril-mai 1988 en Pologne concernait, outre une augmentation substantielle des salaires, le relèvement des pensions de retraite.
5. Toute femme qui travaille et peut justifier une période d'emploi de 6 mois dans le secteur d'État ou dans le secteur privé — même s'il s'agit d'une période discontinuée et effectuée en plusieurs entreprises — a droit au congé d'éducation à la naissance d'un enfant, alors que le droit au congé pour les hommes est beaucoup plus restreint. Ce n'est que si la mère est décédée, gravement malade ou privée de ses droits de tutelle que le père (ou un autre membre de la

famille) peut prendre le congé sans conditions supplémentaires. Dans tous les autres cas, pour que le père puisse utiliser le congé, il faut que la mère y ait elle-même droit et qu'elle donne explicitement son accord à ce qu'il le prenne à sa place. Se voient donc exclus : les jeunes pères dont la femme étudie et qui n'a pas encore d'emploi, ainsi que les hommes dont la femme travaille à domicile ou qui travaillent à leur compte dans le secteur privé.

6. Le chômage évoqué à propos des années 1950 reste en effet un phénomène exceptionnel jusqu'ici en Pologne. Autre chose est la situation de la Hongrie où le nombre des sans emplois de plus en plus élevé aujourd'hui se répercute sans aucun doute sur la situation des travailleuses.
7. Ce n'est pas la première fois qu'une telle campagne est lancée. Dans les années 1950, notamment, et pour des raisons inverses, alors que des secteurs importants de la classe ouvrière étaient touchés par le sous-emploi et que les travailleuses de nombreuses régions se trouvaient carrément au chômage, les autorités lancèrent une campagne en faveur du travail à domicile des femmes — d'ailleurs sans grand succès.
8. Concernant le pourcentage exact des utilisatrices sur le total des ayants droits, les chiffres globaux à l'échelle nationale n'étaient toujours pas disponibles fin 1989.
9. Encore que ce constat demande à être nuancé. En R.D.A., où le thème de l'oppression spécifique des femmes était abordé par de nombreuses auteures de romans depuis plusieurs années, la radicalisation féminine s'est accélérée dès l'éclatement du mouvement social qui bouleverse l'ensemble du champ politique. En Pologne, par ailleurs, beaucoup de femmes ont réagi — y compris par des manifestations — au projet de loi proposé par des représentants de l'Église en mai 1989 d'abolir la loi de 1956 assurant le droit à l'avortement (Heinen 1989b).
10. *Przyjaciółka* (« L'amie ») dont le premier numéro est paru en 1948 et qui tire actuellement à 2,5 millions d'exemplaires.
11. Elles n'ont débuté qu'à la fin de l'ère stalinienne et il n'existe donc pas de matériaux permettant de mettre en regard le modèle officiel et les comportements ressortant de l'observation sociale pour la période de développement industriel intense — celle de la « femme au tracteur ».
12. On est d'ailleurs en droit de penser que ce désintérêt a quelque chose à voir avec la faible, si ce n'est la *non*-évolution des représentations — chez les femmes comme chez les hommes — sur la question.
13. Le POUP connut une situation analogue lors de son Congrès extraordinaire de juillet 1981, qui enregistra une diminution de la présence des femmes.

RÉFÉRENCES

APRE (Atelier/Production/REproduction)

1988 *Les rapports sociaux de sexe. Problématiques, méthodologies, champs d'analyses*, Cahiers n° 7, volumes 1, 2 et 3, Paris, CNRS.

ASSELAIN, Jean-Charles

1984 « La répartition des revenus dans les pays du Centre-Est européen », in Kende, Pierre et Strmiska, Zdenek (éd.), *Égalité et inégalités en Europe de l'Est*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : 33-76.

BARTON, Paul

1971 *Misère et révolte de l'ouvrier polonais*. Paris, Confédération Force Ouvrière.

BARTON, Paul et Albert Weil

1956 *Salariat et contrainte en Tchécoslovaquie*. Paris, Marcel Rivière et Cie.

BURAWOY, Michael

1985 *The Politics of Production*. London, Verso.

- DALE, Jennifer and Peggy Foster
1986 *Feminist and State Welfare*. London, Routledge & Kegan Paul.
- DEL RÉ, ALISA (éd.)
1989 *Stato e rapporti sociali di sesso*. Milano, Franco Angeli.
- DZIECIELSKA-MACHNIKOWSKA, Stefania et Jolanta Kulpinska
1966 *Awans kobiety*. Łódź, Wydawnictwo Łódzkie.
- FANJUL, Dora
1982 « Argentine : Tradition militante » in *Terre des femmes*. Paris, La Découverte : 220-225.
- GIL, Elena
1965 *La condition de la main-d'œuvre féminine en Argentine*. Paris, La Documentation française.
- GLASS, Becky L. et Margaret K. Stolee
1987 « Family Law in Soviet Russia, 1917-1945 », *Journal of Marriage and the Family*, 49 : 893-902.
- GRANIEWSKA, Danuta
1985 *Awans zawodowy kobiet a fazy życia rodzinnego*. Warszawa, Książka i Wiedza.
- GUS
1984 *Sytuacja społeczna — zawodowa kobiet w 1983*. Warszawa, GUS.
1985 *Kobieta w Polsce*. Warszawa, GUS.
1988 *Rocznik statystyczny*. Warszawa, GUS.
- HEINEN, Jacqueline
1986 « Women in Eastern Europe Today — Liberation of Patriarchy ? », *Against the Current*, 6 : 14-20.
1987 « Womens's Work is Never Done », *International Viewpoint*, 118 : 14-17.
1989a *Femmes en réserve — Les travailleuses polonaises entre famille et emploi. À propos d'une mesure politique familiale : le congé d'éducation payé*. Paris, IRESKO/CNRS.
1989b « L'État, l'Église et le droit à l'avortement », *Cahiers du féminisme*, 51 : 26-30.
- JABLONOWSKA, Zofia
1975 « Rodzina w XIX i na początku XX wieku », in *Przemiany rodziny polskiej*. Warszawa, CRZZ : 52-71.
- JANCAR, Barbara
1985 « Women in the Opposition in Poland and Czechoslovakia in the 1970s », in Sharon L. Wolchik & Alfred G. Meyer (éd.), *Women, State and Party in Eastern Europe*. Durham, Duke University Press : 168-185.
- JERSCHINA, Jan
1984 « Cattolicesimo e ethos politico in Polonia », in Enzo Pace (éd.), *La Società parallela — Religione, resistenza e opposizione nella Polonia contemporanea*. Milano, Franco Angeli : 168-185.
- KALINSKI, Janusz
1987 *Polityka gospodarcza Polski w latach 1948-1956*. Warszawa, Książka i Wiedza.

KANTURKOVA, Eva

1981 *Douze femmes à Prague*. Paris, Maspero.

KENDE, Pierre et Zdenek Strmiska (éd.)

1984 *Égalités et inégalités en Europe de l'Est*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

KERBLAY, Basile (éd.)

1988 *L'évolution des modèles familiaux dans les pays de l'Est européen et en U.R.S.S.* Paris, Institut d'études slaves.

KERSTEN, Krystyna

1986 *Narodziny systemu wladzy — Polska 1943-48*. Paris, Libella.

1987 « Spoleczenstwo polskie wobec wladzy ustanawianej prez komunistow, 1944-1947 », in Mirosława Marodi i Antoni Sulek (éd.), *Rzeczywistosc polska i sposoby radzenia sobie z nia*. Warszawa, Instytut Socjologii Uniwersytetu Warszawskiego : 9-36.

KLOCZOWSKI, Jerzy (éd.)

1987 *Histoire religieuse de la Pologne*. Paris, Le Centurion.

KLOSKOWSKA, Antonina

1964 « Les attitudes à l'égard de la condition de la femme dans les familles ouvrières polonaises », in Paul-Henry Chombart de Lauwe (éd.), *Images de la femme dans la société*. Paris, Éditions ouvrières : 97-118.

KÖHLER, Wagnerova

1974 *Die Frau im Sozialismus — Beisoiel CSSR*. Hamburg, Hoffmann und Campe.

KOPP, Anatole

1975 *Changer la vie, changer la ville*. Paris, U.G.E.

KOWALEWSKI, Zbigniew M.

1985 *Rendez-nous nos usines — Solidarnosc dans le combat pour l'autogestion ouvrière*. Paris, La Brèche.

KURZYNOWSKI, Adam

1985 « Nowe tendencje w wykorzystywaniu zasilkow i urlopow wychowawczych », *Polityka Spoleczna*, 2 : 300-328.

LEPKOWSKI, Tadeusz

1987 *Rozwazania o losach polskich*. London, Puls.

LEWIS, Paul G.

1985 « Institutionalization of the Party-State Regime in Poland », in Bronislaw Misztal (éd.), *Poland after Solidarity*. New Brunswick, New Jersey, Transaction : 39-55.

LOWIT, Thomas

1979a « Le parti polymorphe en Europe de l'Est », *Revue française de sciences politiques*, 4-5 : 812-846.

1979b « Y a-t-il des États en Europe de l'Est ? », *Revue française de sociologie*, XX : 431-466.

MARKOWSKA, Danuta

1986 « Rola kobiety polskiej w rodzinie », in *Kobiety polskie*. Warszawa, Kziaska i Wiedza : 185-224.

MARKUS, Maria

- 1976 « Women and Work : Emancipation at Dead End », in Andras Hegedus, Agnes Heller, Maria Markus, Mihaly Vajda (éd.), *The Humanisation of Socialism — Writings of the Budapest School*. London, Allison & Busby : 70-90.

MARKUS, Maria

- 1985 « Formation and Re-Structuration of Civil Society : Is There a General Meaning in the Polish Paradigm ? », *Revue internationale de sociologie*, s. IIm XXI, 1-2-3 : 5-24.

MARKUS, Maria et Andras Hegedus

- 1976 « The Role of Values in the Long-Range Planning of Distribution and Consumption », in Andras Hegedus, Agnes Heller, Maria Markus, Mihaly Vajda (éd.), *The Humanisation of Socialism — Writings of the Budapest School*. London, Allison & Busby : 140-160.

McANDREW, Maggie et Jo Peers

- 1981 *The New Soviet Woman — Model or Myth*. London, Change International Reports.

McINTYRE, Robert J.

- 1985 « Demographic Policy and Sexual Equality : Value Conflicts and Policy Appraisal in Hungary and Romania », in Sharon L. Wolchik & Alfred G. Meyer (éd.), *Women, State and Party in Eastern Europe*. Durham, Duke University Press : 270-285.

MOLYNEUX, Maxine

- 1982 « Las mujeres en los estados socialistas actuales », in *Debates sobre las mujeres en America latina y el Caribe*, Bogota : 81-106.
- 1985 « Mobilization Without Emancipation ? Women's Interests, the State and Revolution in Nicaragua », *Feminist Studies*, 11, 2 : 227-254.

MORAWSKI, Dominik

- 1981 *Chrétienne Pologne*. Paris, France-Empire.

NEUSÜSS, Christel

- 1985 *Die Kopfgeburten des Arbeiterbewegung — oder die Genossin Luxembour brint alles durcheinander*. Hamburg, Rasch und Röhring.

PACE, Enzo

- 1984 *La Società parallela — Religione, resistenza e opposizione nella Polonia contemporanea*. Milano, Franco Angeli.

PIOTROWSKI, Jerzy

- 1964 « Attitudes à l'égard des femmes », in Paul-Henry Chombart de Lauwe (éd.), *Images de la femmes dans la société*. Paris, Éditions ouvrières : 119-136.

RESZKE, Irena

- 1984 *Social Prestige and Gender*. Warszawa, PAN.

RITTERSPORN GABOR, Tamas

- 1979 « Société et appareil d'État soviétique (1936-1938) : Contradictions et interférences », *Annales*, 4 : 843-867.

ROBOTNIK

- 1984 *Narodziny PRL : Dylematy wokół uspołecznienia środków produkcji*. Warszawa, Robotnik.

ROGULSKA, Barbara

- 1981 « Le plan ou la dichotomie entre la rationalité formelle et la rationalité matérielle », in Marie Lavigne (éd.), *Travail et monnaie en système socialiste*. Paris, Economica : 51-65.
- 1985 « L'économique, le politique et la crise », in Marie Lavigne, et Wladimir Andreff (éd.), *La réalité socialiste*. Paris, Economica : 63-80.

SIEMIENSKA, Renata

- 1983 « Women and the Family in Poland », in Eugen Lupri (éd.), *The Changing Position of Women in Family and Society — A Cross-National Comparison*. Leiden, E. Brill : 276-295.
- 1985a « Women's Political Participation and the 1980 Crisis in Poland », *International Political Science Review*, 6, 3 : 332-346.
- 1985b « Women, Work and Gender Equality in Poland : Reality and its Social Perception », in *Women, State and Party in Eastern Europe*. Durham, Duke University Press : 305-322.
- 1986 « Women and Social Movement in Poland », *Women and Politics*, 6, 4 : 5-35.
- 1987a « Women's Problem in Planning of Development in Poland », International Symposium on « Methods for the Integration on Women's Issues in Development Planning ». Paris, UNESCO.
- 1987b « Women in Leadership Positions in Public Administration in Poland », Conference organized by Friedrich-Ebert-Stiftung and FGR UNESCO Committee, Bonn.

SOKOLOWSKA, Magdalena

- 1963 « Nieznane Środowisko pracy : gospodarstwo domowe », *Studia socjologiczne*, 3/10 : 161-182.
- 1976 « The Woman Image in the Awareness of Contemporary Polish Society », *The Polish Sociological Bulletin*, 3 : 41-50.
- 1977 « Poland : Women's Experience Under Socialism », in Janet Zollinger Giele et Audrey Chapman Smock, *Women Roles and Status in 8 Countries*. New York, John Wiley : 347-381.

STITES, Richard

- 1988 « The Family and the Russian Revolution : Bolshevik and Feminist Views », in Basile Kerblay (éd.), *L'évolution des modèles familiaux dans les pays de l'Est européen et en U.R.S.S.* Paris, Institut d'études slaves : 15-24.

STRIMSKA, Zdenek

- 1984 « Pouvoir politique et inégalités sociales », in Pierre Kende, Zdenek Strimska (éd.), *Égalités et inégalités en Europe de l'Est*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : 369-409.

SUFIN, Ewa

- 1988 « Les modèles familiaux en France et en Pologne dans la représentation des jeunes, à partir d'enquêtes auprès des jeunes de 16 à 19 ans », in Basile Kerblay (éd.), *L'évolution des modèles familiaux dans les pays de l'Est européen et en U.R.S.S.* Paris, Institut d'études slaves : 155-164.

URSEL, Jane

- 1986 « The State and the Maintenance of Patriarchy : A Case Study of Family, Labour and Welfare Legislation in Canada », in James Dickinson et Bob Russel (éd.), *Family, Economy and State*. London, Croom Helm : 150-191.

USCINSKA, Gertruda

- 1987 *Realizacja przepisow dotyczacych urlopow na wychowanie malego dziecka*. Warszawa, IPISS.

VOLGYES, Yvan

- 1985 « Blue-Collar Working Women and Poverty in Hungary », in *Women, State and Party in Eastern Europe*. Durham, Duke University Press : 221-233.

DE VOS VAN STEENURJK, Alwine et Joseph Wresinski

- 1981 *Pologne . . . que deviennent tes sous-prolétaires ?* Paris, « Science et Service ».

WALUK, Janina

- 1963 « Postawy kobiet wobec wlasnej pracy zawodowej », *Studia socjologiczne*, 3, 10 : 137-160.

WIERUSZEWSKI, Roman

- 1975 *Wownosc kobiet i mezczyzn w Polsce Ludowej*. Poznan, Wydawnictwo poznanckie.
1986 « Prawa kobiet w PRL », in *Kobiety polskie*. Warszawa, Kziazka i Wiedza : 225-235.

WILSKA-DUSZYNSKA, Barbara

- 1975 « Modele Rodziny w srodkach masowego przekazu », in Janina Komorowska (éd.), *Przemiany rodziny polskiej*. Warszawa CRZZ : 150-163.

YEDLIN, Tova (éd.)

- 1980 *Women in Eastern Europe and the Soviet Union*. New York, Praeger.